Compte rendu d'Assemblée Générale
Dimanche 30 août 2020
Lieu : 36 route du Lavoret, 74200 Anthy-sur-Léman

Membres du bureau présents :
M. Patrick KOPP, Président,
Mme. Marie Christine FERT, Vice-Présidente,
Mme. Francine THÉODON, Trésorière,
Mlle. Mélanie KOPP, Secrétaire.

Membres du club présents : Claude WEISS, Quentin VANHOUTE.
Membres du club excusés : Laurent CARRILLAT, Stéphane BOCHATON, Ton TILLEMANS.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que six membres de l'association étaient présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan des différentes animations et compétitions
2. Rapport financier
3. Compétitions Online et la Léman CUP
4. Open National du Léman

Allocution de bienvenue

Le dimanche 30 août 2020 à quinze heures quinze, le Président ouvre la séance en remerciant Edwige et Claude pour leur accueil.

1. Bilan des différentes animations et compétitions

Dans un premier temps, le Président a énuméré les différentes compétitions et manifestations auxquelles le Damier Club du Léman a participé.

Il a été dit que certains membres se donnaient rendez-vous au Lac à Jojo pour disputer amicalement quelques parties. Il n'était pas rare que Francine, Patrick et Laurent se retrouvent au bord du lac après les matchs officiels du samedi après-midi. Roland a profité de cette opportunité pour (re)découvrir ce jeu. Depuis il est passé au club un après-midi.

Le Damier Club du Léman remercie Laurent CARRILLAT pour son investissement et lui octroie la somme de 30€ pour son déplacement au festival du jeu à Ugine, qui a eu lieu le 07 et 08 décembre 2019.

Avant la pandémie, Francine s'occupait de quelques enfants le mercredi, nous reprendrons contact avec eux dès la rentrée.

Lors des compétitions en interne, le Président propose de ne pas utiliser le critère du plus petit CP mais des blitz de départage. Ceci a été accepté par la majorité.

Le tournoi de fin d'année a été annulé au vu des circonstances sanitaires.

Lors de cette Assemblée générale, le Président a pu remettre une coupe à Quentin VANHOUTE, pour sa performance aux Opens.

Laurent CARRILLAT, étant absent, il recevra ses coupes ultérieurement.

2. Rapport Financier

La trésorière a présenté le bilan financier qui en fin de saison est bénéficiaire.
Celui-ci a été validé.
Le club a reçu en octobre, la subvention de la mairie d'Anthy-sur-Léman de 1000€.
Patrick et Francine ont pu se faire rembourser par le club les sommes avancées pour l'Open du Léman 2019.

3. Compétitions Online et la LÉMAN Cup

Il a aussi été question des compétitions online.

Le Président a pour projet de proposer en ligne, du 03 octobre 2020 au 23 janvier 2021, une nouvelle compétition « La Léman Cup ». Celle-ci regrouperait 32 joueurs.
(Explications sur le site du club).

Pour la saison 2021/2022 cette compétition serait jouée en présentiel pendant 2 jours à Anthy-sur-Léman et remplacerait le tournoi Interrégional du mois d'Octobre.

4. Open National du Léman

Le Président a annoncé le calendrier de la seconde édition de l'Open du Léman à raison de 9 parties en 9 jours, du samedi 10 au dimanche 18 juillet 2021.

Il a été demandé pourquoi ne pas reprendre le calendrier établi l'année dernière qui proposait une compétition du dimanche au samedi, afin de permettre aux joueurs de se reposer de leur voyage et aussi de pouvoir repartir le samedi après la remise des prix.

Le calendrier présenté était le programme de l'édition 2020, le Président souhaitait alors alléger le programme 2021.
Le Président a indiqué qu'il voyait les choses de cette manière pour poursuivre comme lors de la première édition « un jour, une partie ».
Après un tour de table, il a été décidé d'organiser la compétition du dimanche au samedi, soit avec 2 journées à 2 rondes.
Le Président demande « Que fait-on le samedi d'avant et le dimanche après la compétition ? »
Il a été répondu que les deux jours pouvaient être utiles à l'installation et au rangement de la salle.

Il propose que le Damier Club du Léman s'aligne sur les autres compétitions nationales, en portant l'inscription à 55€, celle-ci est validée par l'assemblée.
Les paiements sur place ne seront pas acceptés.
Les joueurs seront invités à venir tout de même se présenter le samedi 10 juillet en fin de journée pour valider leur présence à la compétition, afin d'éviter un nouveau cas d'absence comme l'année dernière. Un pot de bienvenue leur sera proposé par la même occasion.

En conclusion, la seconde édition de l'Open du Léman s'effectuera du dimanche 11 au samedi 17 juillet 2021.
D'autres projets viendront peut-être compléter les dates du 10 et 18 juillet 2021.